

DÉPARTEMENT  
DU NORD

ARRONDISSEMENT  
DE DUNKERQUE

COMMUNE  
DE MERVILLE

DATE DE CONVOCATION  
18 novembre 2020

Nombre de Conseillers

En exercice 29

Présents 27

Votants 29

OBJET :

**16. PARCELLE DE  
TERAIN 60 RUE  
BOURNOVILLE.  
RÉTROCESSION DES  
ESPACES VERTS À LA  
COMMUNE PAR LA  
SOCIÉTÉ RÉGIONALE  
DES CITÉS JARDINS –  
TISSERIN HABITAT.**

**EXTRAIT DU PROCÈS VERBAL DES  
DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Envoyé en préfecture le 07/12/2020

Reçu en préfecture le 07/12/2020

Affiché le

ID : 069-215904004-20201124-071220200716\_AK-DE



L'an deux mil-vingt, le vingt-quatre NOVEMBRE à dix-huit heures trente minutes,

Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur Joël DUYCK, Maire

**Étaient présents :** M. DUYCK Joël, Maire-Président – Mme BOULENGUER-PLÉ Sandra – Mme BEURAERT Martine – M. MORVAN Hervé – Mme BOULENGER Delphine – Mme BILLIAU Marie-Françoise – M. LAPIERRE Julien – Mme BOUVET Margaret – M. MOUILLE Julien – Mme QUIQUE Corinne – M. VERMEESCH Olivier – Mme BLANQUART Marine – M. COUSYN Sébastien – Mme CARLIER Nathalie – M. DECREUS Christophe – Mme MARMINION-OBERT Nadine – M. DELFLY Jean-Louis – Mme CAPPELLE Christiane – M. ROBBE Jean-Pierre – Mme LORPHELIN Martine – M. LORIDAN Bernard – Mme PETITPRET Sabine – M. TIMLELT Frédéric – Mme DI PENTA Anna – Mme DELANSAY Sylvie – M. BEZILLE Marc – Mme FLAMENT Laëtitia Conseillers Municipaux.

Formant la majorité des membres en exercice.

**EXCUSÉS :** M. BAUDRY José – M. SERE Soarey Idriss **donnant procurations respectives** à Mme BOULENGUER-PLÉ Sandra – M. LAPIERRE Julien.

**DÉSIGNATION DU SECRÉTAIRE DE SÉANCE :**

Mme BOULENGUER – PLÉ Sandra a été élue Secrétaire de séance.

Monsieur le Maire expose à l'assemblée que la Société Régionale des Cités Jardins – Tisserin Habitat est propriétaire d'une parcelle de terrain cadastrée section B 2531 d'une superficie de 109 m<sup>2</sup> située au 60 rue Bournoville.

Il indique que la commune souhaite que ce terrain lui soit rétrocédé afin que l'entretien de cet espace vert soit effectué par la commune.

Sur proposition du Maire, le conseil municipal invité, à l'unanimité :

- accepte la rétrocession correspondante par la Société Régionale des Cités Jardins (SRCJ) – Tisserin Habitat à la commune de Merville ;
- précise que cette rétrocession est réalisée à l'euro symbolique ;
- autorise Monsieur le Maire à signer l'acte notarié correspondant et tout autre document lié à cette rétrocession ;
- classe dans le domaine public communal cette parcelle.

Fait et délibéré en séance à MERVILLE, les jours, mois et an susdits.

Ont signé les membres présents.

POUR EXTRAIT CONFORME

Le Maire

Joël DUYCK

Le Maire :

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui sera affiché ce jour au siège de la collectivité,
- informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de LILLE dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.